

DAAF,BO.HBJ.22.1.77  
REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

-----  
MINISTERE  
DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE  
SECONDAIRE

-----  
DIRECTION  
GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT  
PRIMAIRE ET SECONDAIRE

-----  
DIRECTION  
DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES  
ET FINANCIERES  
-----

III-)) DDITIF N° 77 - 146/ du 22 Mars 1977  
au decret n° 76/341 du 17.9.76 portant  
inscription au tableau d'avancement  
de l'année 1975 des Professeurs Certi-  
fiés des cadres de la catégorie A  
hiérarchie I des Services Sociaux(En-  
seignement) de la République Populaire  
du Congo.-

-----  
LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,  
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,  
-:-

PROFESSEURS CERTIFIES

(/ I S A S :

ARTICLE 1er.- Sont inscrits au tableau d'avancement au titre de  
l'année 1975, les Professeurs certifiés de la catégorie A hiérarchie  
I des Services Sociaux(Enseignement) de la République Populaire du  
Congo dont les noms suivent :

DGT.

Pour le 4ème échelon

A 2 ans

Après :

- TCHIMBEMBE Antoine en sce à B/ville

Ajouter :

- AMBARA Georges en sce à B/ville

le reste sans changement

BRAZZAVILLE, le 22 MARS 1977

Par Le Premier Ministre, Chef  
du Gouvernement, Président du  
Conseil des Ministres,

Commandant Louis SYLVAIN GOMA.-

Le Ministre de l'Enseignement  
Primaire et Secondaire

Le Ministre des Finances

- F. OKOBO.-

- J.J. ONTSA-ONTSA -

Le Ministre de la Justice et  
du Travail

- Pierre N'GAKA.-

(/ )NPLIATIONS :

- MEPS..... 1
- DGE ..... 1
- DAAF ..... 2
- DGT ..... 2
- DF ..... 1 - B/COURRIER .. 2
- CF ..... 1 - INTERESSE ... 1
- P/SOLNE ..... 1 - DOSSIER ..... 1